

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00291
Numéro SIREN : 850 112 715
Nom ou dénomination : 4D IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 4324

4D IMMOBILIER

SARL au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 64A Route de Pradons 07120 RUOMS

RCS n°850112715- RCS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PROCES-VERBAL DU 30 JUIN 2023

Le 30 juin 2023, les associés de la société 4D IMMOBILIER se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 64A Route de Pradons 07120 RUOMS à 11 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par MR DUBOCAGE THOMAS.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- MR DUBOCAGE THOMAS, propriétaire de 51,00 parts, représentant 51 voix, Gérant de la société.
- MR DUBOCAGE TIERRY, propriétaire de 49,00 parts, représentant 49 voix,

Soit au total 2 associé(s) présent(s), totalisant 100 Parts sur les 100 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, approbation de ces conventions.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- L'annexe comptable

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2022.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Ratification de la rémunération des gérants.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'assemblée générale approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 32 954,78 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 32 954,78 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 32 954,78 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au titre d'affectation pour 32 954,78 Euros;

L'affectation, de 32 954,78 Euros, sera répartie entre les associés de la manière suivante :

MR DUBOCAGE THOMAS (51,00 parts) pour un montant de 16 806,94 Euros.

MR DUBOCAGE TIERRY (49,00 parts) pour un montant de 16 147,84 Euros.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu le Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, prend acte de l'absence de telles conventions.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 4 - Ratification de la rémunération des gérants

Les associés approuvent les rémunérations versées au titre de l'exercice et composées comme suit :

- Pour MR DUBOCAGE THOMAS, occupant le poste de Gérant, une rémunération brute de

23 405,00 Euros.

La société a pris à sa charge, les cotisations sociales obligatoires et facultatives de MR DUBOCAGE THOMAS, liées à sa fonction.

La société a pris à sa charge la CSG déductible et la CSG non déductible, liées à la fonction de Gérant.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 12 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Gérance et tous les associés présents.

Fait à RUOMS,
Le 30/06/2023.

Signatures des associés :

MR DUBOCAGE THOMAS	
MR DUBOCAGE TIERRY	



ALESENCO CONSEILS
1043 AVENUE DE CROUPILLAC
30100 ALES
Tél : email : contact@conseiladoc.com

4D IMMOBILIER

64A Route de Pradons
07120 RUOMS

APE : 6831Z

SIRET : 85011271500014

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le : 31 décembre 2022

BILAN ACTIF

F00600 - 4D IMMOBILIER

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	850,02	40,75	809,27	2 133,67
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	850,02	40,75	809,27	2 133,67
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients	1 800,00		1 800,00	
Clients douteux, litigieux				
Clients Factures à établir				
Personnel et comptes rattachés				
Créances fiscales et sociales	952,82		952,82	104,55
Autres créances	15 750,00		15 750,00	
Débiteurs divers				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	44 559,23		44 559,23	40 492,59
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	63 062,05		63 062,05	40 597,14
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	63 912,07	40,75	63 871,32	42 730,81

BILAN PASSIF

F00600 - 4D IMMOBILIER

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	100,00	100,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	32 954,78	21 232,08
SITUATION NETTE	34 054,78	22 332,08
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	34 054,78	22 332,08
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	4 618,21	242,55
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	1 994,93	676,18
Fournisseurs, factures non parvenues		
Dettes fiscales et sociales	23 203,40	19 480,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	29 816,54	20 398,73
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	63 871,32	42 730,81



Marianne MAHOUX Carine DAMOISEAU

Experts-Comptables

Inscrites au tableau de l'Ordre de Montpellier

Commissaires aux Comptes

Tél : 04.66.55.86.56. Fax : 04.66.55.87.59.

E-mail : marianne.mahoux@conseiladoc.com

carine.damoiseau@conseiladoc.com

EXPERTISE COMPTABLE

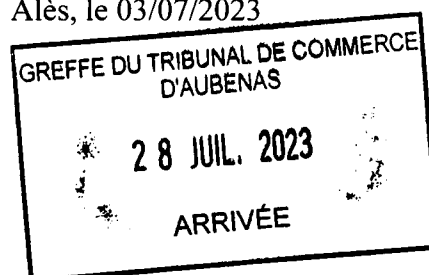
TRIBUNAL DE COMMERCE

10 rue Georges Couderc

07 200 AUBENAS

Alès, le 03/07/2023

Objet : Dépôt des Comptes Annuels



Madame, Monsieur,

Nous vous faisons parvenir sous pli en un exemplaire le dépôt des comptes annuels pour le client SARL 4D IMMOBILIER dont l'exercice clôture au 31/12/2022 accompagné d'un chèque de 45.02 €.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Carine DAMOISEAU

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

P.J. : 1 exemplaire comptes annuels + 1 chèque

SARL au capital de 10000 Euros

1043 avenue de Croupillac - BP 60.046 - 30101 ALES Cedex

RCS 79755495300019 - Code APE 6920 Z

N° TVA FR 797 554 953